

Nombre de Membres en exercice :	19
Nombre de Membres présents :	11
Nombre de suffrages exprimés :	12
Votes Pour :	12
Votes Contre :	00
Vote blanc ou nul :	00
Abstention :	00

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL SYNDICAL

N° CS-2026-09

Séance du 03 mars 2026

L'an deux mille-vingt-six, le trois mars à dix-huit heures, se sont réunis dans la salle de réunion du SIEGA les membres du Conseil Syndical du SIAGA, sous la présidence de Jean-Louis Reynaud, Président en exercice, dûment convoqués le treize février deux-mille-vingt-six.

Monsieur Alain Perrot a été désigné secrétaire de séance.

Nom	Présent	Absent	Excusé	Pouvoir à	Nom	Présent	Absent	Excusé	Pouvoir à
Monsieur Freddy REY			X		Madame Dominique COMBAZ	X			
Madame Nadine REUX		X			Monsieur Alain PERROT	X			
Monsieur Williams DUFOUR	X				Monsieur Bertrand PUGNOT		X		
Monsieur Daniel BATON	X				Madame Evelyne LABRUDE		X		
Monsieur Fabien GALLICE	X				Monsieur Pierre FAYARD	X			
Monsieur Éric PHILIPPE	X				Monsieur Marc GAUTIER	X			
Monsieur Jean-Louis REYNAUD	X				Monsieur Robert EYRAUD	X			
Monsieur Raymond VAGNON		X			Monsieur Stéphane GUSMEROLI			X	
Monsieur Mathias LAVOLE		X			Monsieur BOURDIER Gilles			X	JL Reynaud
Monsieur GENTIL Pascal	X								

Objet : programme de gestion de la ripisylve et des berges du bassin versant d'Aiguebelette

Monsieur le Président rappelle :

Que dans le cadre de l'Item 2 de la GEMAPI, il est prévu que l'entretien des cours d'eau ou canal a pour objectif de le maintenir dans son profil d'équilibre, de permettre l'écoulement naturel des eaux et de contribuer à son bon état écologique ou à son bon potentiel écologique, des écosystèmes aquatiques et des zones humides ainsi que des formations boisées riveraines (article L211-7 du code de l'environnement) ;

Que cette compétence est déléguée au SIAGA par la CCLA sur le sous-bassin versant d'Aiguebelette ;

Suivez notre actualité !

www.guiers-siaga.fr



99_DE-038-200079192-20260303-CS_2026_09-

27, Avenue Gabriel Pravaz
38480 Pont-de-Beauvoisin
04 76 37 26 26
contact@guiers-siaga.fr

Que le SIAGA a lancé un plan de gestion d'entretien et de restauration de la ripisylve sur le sous-bassin versant d'Aiguebelette afin de prioriser et de chiffrer les futurs travaux d'entretien des berges et des cours d'eau selon l'intérêt général ;

Que cette action est inscrite au contrat de bassin « eau et climat » porté par le SIAGA sous la référence MIA-MAH-17

Vu la délibération n°CS-2023-20 qui reconduit la délégation de la compétence GEMAPI de la CCLA au SIAGA jusqu'en 2026.

Le Président :

- **INDIQUE** que le montant estimatif est de 34 050 € HT (40 860 € TTC) pour les années 2026, 2027 et 2028, financé à 50% par l'Agence de l'eau et 50% par la CCLA ;
- **PROPOSE** de solliciter les aides des financeurs les plus élevées possibles ;
- **PROPOSE** de participer financièrement à cette opération à hauteur de 40 860 € TTC, sous réserve d'accord et de la participation financière de la CCLA et de l'Agence de l'eau ;
- **PROPOSE** de signer tous les documents relatifs à cette demande.

Après en avoir délibéré, le Conseil Syndical,

- **SOLLICITE** l'aide financière aussi élevée que possible de l'Agence de l'Eau et du Département de Savoie ;
- **SOLLICITE** l'autorisation de démarrer l'opération avant l'octroi des subventions ;

AUTORISE le Président à signer toutes les pièces relatives à ce dossier

Fait et délibéré en séance
Le 03/03/2026

Le secrétaire de séance
Monsieur Alain Perrot



Le Président
Jean-Louis Reynaud



Publiée le : 05/03/2026

Transmise au Représentant de l'État le : 05/03/2026

M. le Président certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État.

Suivez notre actualité !

www.gulers-siaga.fr



REÇU EN PREFECTURE

le 05/03/2026

Application agréée E-legalite.com

99_DE-038-200079192-20260303-CS_2026_09-

 27, Avenue Gabriel Pravaz
38480 Pont-de-Beauvoisin
 04 76 37 26 26
 contact@guiers-siaga.fr